



Projet Pédagogique

Pôle Enfance d'YVRAC



Sommaire

1) Présentation de la commune	4
2) Présentation de la structure, son environnement, son organisation	5
3) Synthèse du Projet Éducatif De Territoire (PEDT)	13
4) Les objectifs pédagogiques	14
1^{er} Axe : Encourager et développer l'autonomie des enfants en soutenant la fonction parentale	15
2^{ème} Axe : Diversifier les projets d'animation pour favoriser le développement de l'enfant	20
3^{ème} Axe : Proposer un environnement bienveillant, qualitatif et sécurisant	23
5) Évaluation et bilan.....	27

Introduction

Le document « Projet Pédagogique » concrétise le Projet Éducatif de Territoire (PEDT) de la commune d'YVRAC.

Il est spécifique aux caractéristiques de la structure, résulte d'une préparation collective et traduit l'engagement de l'équipe pédagogique, dans un temps et un cadre donné. Il est travaillé et élaboré avec l'équipe d'animation et rédigé par le directeur.

Le projet pédagogique est un document fondamental, conçu comme un véritable contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les enfants, sur les conditions de fonctionnement. Il sert de référence et permet de donner un cadre mais aussi du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Il aide à construire les démarches pédagogiques.

Le projet pédagogique sert de support, au travail de l'équipe. Il est également communiqué aux représentants légaux des enfants accueillis et aux différents partenaires, dans le cadre de dispositifs contractuels notamment.

1) Présentation de la commune

Havre de paix aux portes de Bordeaux, Yvrac concilie le calme et la plénitude de la campagne avec ses nombreuses vignes et châteaux viticoles et le dynamisme d'une ville, composée de deux zones d'activités commerciales.

Louée pour sa qualité de vie et sa nature dominante, Yvrac possède une attractivité économique et résidentielle évidente.

Elle compte près de 3000 habitants dont environ 500 ont entre 0 et 14 ans

Yvrac compose avec 5 autres communes voisines (Beychac et Caillaux, Saint Loubès, Montussan, Sainte Eulalie et Saint Sulpice) la Communauté de Communes des Rives de la Laurence.

- **Le gestionnaire**

Siège social : Commune d'YVRAC

9 AVENUE DE BLANZAC

33370 YVRAC

Tél : 05.56.06.68.78

Représentant : Olivier Lafeuillade, Maire de la commune d'YVRAC.

Elue à l'enfance et à la jeunesse : Isabelle Gobillard

2) Présentation de la structure, son environnement, son organisation

Adresse

Pôle Enfance d'Yvrac, Rue des écoles, 33370 Yvrac

Coordonnées

Tél : 05.56.23.78.96 / 06.82.68.60.48

Mail : pole.enfance@yvrac.fr

Il s'agit d'un Accueil Collectif de Mineurs sans hébergement. La structure est déclarée auprès de la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale.

Le Pôle Enfance est un **endroit convivial, adapté aux besoins** des enfants. C'est un **lieu d'échanges, de rencontres et de mixité sociale**. Le fonctionnement du Pôle Enfance assure un **cadre de vie sécurisant pour les enfants mais aussi pour les parents**. Il favorise **l'intégration de chaque enfant au sein d'un collectif et instaure un climat de confiance**.

L'accueil des parents et des enfants est un point capital. Les animateurs sont en conséquence à **l'écoute et disponibles pour les enfants et les parents** (questions, craintes informations ...).

- **LE BÂTIMENT**

Le bâtiment comporte deux espaces de vie : une partie du Pôle Enfance est destinée aux enfants de 3 à 5 ans et l'autre aux enfants âgés de 6 à 12 ans. Ainsi, les pièces sont aménagées en fonction des caractéristiques liées à chaque tranche d'âge.

Grâce à ses salles d'arts plastiques et de motricité ainsi que ses équipements, le Pôle Enfance offre un ensemble important de possibilités de jeux à l'intérieur.

En détail :

- 2 bureaux (directeur, animateurs)
- 1 salle de réunion
- 1 infirmerie
- 1 salle d'accueil 3/5 ans avec salle de rangement
- 1 salle d'accueil 6/11 ans avec salle de rangement
- 1 dortoir
- 1 salle d'activités manuelles
- 1 salle de motricité avec salle de rangement
- 4 WC + grand lavabo + douche pour les 3/5 ans
- 4 WC + grands lavabos pour les 6/11 ans
- 2 WC adultes

Le bâtiment accueille également le RPE (Relais Petite Enfance), avec une salle d'activité, des sanitaires adaptés et le bureau de l'animatrice.

Par ailleurs, un autre bâtiment situé à proximité du Pôle Enfance accueille le Point Jeunes.

- **LA CAPACITÉ D'ACCUEIL**

<u>Périscolaire</u> :	3-5 ans : 42 enfants	6-11 ans : 72 enfants
<u>Extrascolaire</u> :	3-5 ans : 36 enfants	6-11 ans : 48 enfants

- **L'ÉQUIPE D'ANIMATION**

Elle est composée de :

- **1** directeur diplômé d'un DUT ASSC
- **1** animatrice possédant son BAFA et son BAFD
- **3** animatrices BAFA
- **1** animatrice CAP Petite Enfance
- **3** éducateurs sportifs (2 BPJEPS / 1 BE Tennis)
- **1** animateur non diplômé

Elle est répartie de la façon suivante :

- 3-5 ans : **4** animateurs
- 6-11 ans : **5** animateurs

Néanmoins les animateurs sont polyvalents et sont donc amenés à évoluer avec les deux tranches d'âge.

- **L'ENVIRONNEMENT EXTÉRIEUR**

L'environnement extérieur du Pôle Enfance est sécurisé avec un entretien régulier effectué par le service technique de la commune.

Il comprend du côté élémentaires, des espaces verts, une petite forêt, un potager avec une serre ainsi qu'un poulailler. Des cabanes sont parfois construites par les enfants, ce qui agrmente cet espace naturel, convivial et attrayant.

Du côté des plus petits, on retrouve un parc de jeu avec plusieurs structures adaptées à l'âge des enfants (toboggan, maisonnette, etc.)

• **JOURNÉE TYPE PÉRISCOLAIRE**

	3/5 ans	6/11 ans
Matin	<p><u>7h00 – 8h15</u> : Accueil des enfants et des familles, petits jeux individuels ou en groupe (jeux de société, jeux de construction, parcours de motricité).</p> <p><u>8h15 – 8h30</u> : Rangement, retour au calme, vérification des pointages, passage par les sanitaires avant de partir à l'école</p>	<p><u>7h00 – 8h15</u> : Accueil des enfants et des familles, petits jeux individuels ou en groupe (jeux de société, jeux de construction, parcours de motricité).</p> <p><u>8h15 – 8h30</u> : Rangement, retour au calme, vérification des pointages, passage par les sanitaires avant de partir à l'école</p>
Midi	<p><u>12h00 – 12h10</u> : Prise en charge des groupes (activités ou repas) et pointage</p> <p><u>12h10 – 12h40</u> : Activités manuelles, sportives ou culturelles en groupe encadrées par un animateur diplômé</p> <p><u>ou</u> Repas pour le groupe non concerné par les activités</p> <p><u>12h40 – 12h50</u> : Rangement des activités, retour au calme, passage par les sanitaires avant de partir au self</p> <p><u>12h50-13h30</u> : Repas pour les enfants ayant participé aux activités</p> <p><u>ou</u> Jeux libres surveillés dans la cour de récréation pour les enfants ayant déjà mangé</p> <p><u>13h30-13h50</u> : Jeux libres surveillés dans la cour de récréation pour tous les enfants</p>	<p><u>12h00- 12h10</u> : Prise en charge du premier groupe et pointage</p> <p><u>12h10 – 12h40</u> : Activités manuelles, sportives, culturelles ou civiques en groupe encadrées par un animateur diplômé</p> <p><u>12h40 – 12h50</u> : Rangement, retour au calme, passage par les sanitaires avant de partir au self</p> <p><u>13h00 – 13h10</u> : Prise en charge du deuxième groupe et pointage</p> <p><u>13h10 – 13h40</u> : Activités manuelles, sportives, culturelles ou civiques en groupe encadrées par un animateur diplômé.</p> <p><u>13h40 – 13h50</u> : Rangement, retour au calme, passage par les sanitaires avant de partir à l'école</p>
Soir	<p><u>16h30 – 16h50</u> : Accueil des enfants et distribution du goûter</p> <p><u>16h50 – 19h00</u> : Petits jeux individuels ou en groupe (jeux de société, jeux de construction, parcours de motricité). Accompagnement des enfants aux différents cours de musique, danse et judo</p>	<p><u>16h30 – 16h50</u> : Accueil des enfants et distribution du goûter</p> <p><u>16h50 – 19h00</u> : Petits jeux individuels ou en groupe (jeux de société, jeux de construction, parcours de motricité). Accompagnement des enfants aux différents cours de musique ou de danse</p> <p><u>18h00 – 19h00</u> : Possibilité de faire ses devoirs avec un animateur dans une pièce calme et adaptée</p>

<p>Mercredi</p>	<p><u>7h00 – 10h00</u> : Accueil des enfants et des familles, petits jeux individuels ou en groupe (jeux de société, jeux de construction, parcours de motricité)</p> <p><u>10h00 – 12h00</u> : Activités manuelles, sportives ou culturelles en groupe et encadrées par un animateur diplômé</p> <p><u>12h00 – 13h00</u> : Repas au self</p> <p><u>13h00 – 13h30</u> : Jeux libres surveillés</p> <p><u>13h30 – 16h00</u> : (3 ans) sieste</p> <p><u>13h30 – 14h00</u> : (4/5 ans) Temps calme (repos avec musique douce ou séance de relaxation)</p> <p><u>14h00 – 16h00</u> : Activités manuelles, sportives ou culturelles en groupe et encadrées par un animateur diplômé</p> <p><u>16h00 – 16h30</u> : Goûter</p> <p><u>16h30 – 19h00</u> : Petits jeux individuels ou en groupe (jeux de société, jeux de construction, parcours de motricité) et accueil des familles</p>	<p><u>7h00 – 10h00</u> : Accueil des enfants et des familles, petits jeux individuels ou en groupe (jeux de société, jeux de construction, parcours de motricité)</p> <p><u>10h00 – 12h00</u> : Activités manuelles, sportives ou culturelles en groupe et encadrées par un animateur diplômé</p> <p><u>12h00 – 13h00</u> : Repas au self</p> <p><u>13h00 – 14h00</u> : Jeux libres surveillés</p> <p><u>14h00 – 16h00</u> : Activité manuelles, sportives ou culturelles en groupe et encadrées par un animateur diplômé</p> <p><u>16h00 – 16h30</u> : Goûter</p> <p><u>16h30 – 19h00</u> : Petits jeux individuels ou en groupe (jeux de société, jeux de construction, parcours de motricité) et accueil de familles</p>
------------------------	---	---

• **JOURNÉE TYPE EXTRASCOLAIRE**

	3/5 ans	6/11 ans
Vacances	<p><u>7h00 – 10h00</u> : Accueil des enfants et des familles, petits jeux individuels ou en groupe (jeux de société, jeux de construction, parcours de motricité)</p> <p><u>10h00 – 12h00</u> : Activités manuelles, sportives ou culturelles en groupe et encadrées par un animateur diplômé</p> <p><u>12h00 – 13h00</u> : Repas au self</p> <p><u>13h00 – 13h30</u> : Jeux libres surveillés</p> <p><u>13h30 – 16h00</u> : (3 ans) sieste</p> <p><u>13h30 – 14h00</u> : (4/5 ans) Temps calme (repos avec musique douce ou séance de relaxation)</p> <p><u>14h00 – 16h00</u> : Activités manuelles, sportives ou culturelles en groupe et encadrées par un animateur diplômé</p> <p><u>16h00 – 16h30</u> : Goûter</p> <p><u>16h30 – 19h00</u> : Petits jeux individuels ou en groupe (jeux de société, jeux de construction, parcours de motricité) et accueil des familles</p>	<p><u>7h00 – 10h00</u> : Accueil des enfants et des familles, petits jeux individuels ou en groupe (jeux de société, jeux de construction, parcours de motricité)</p> <p><u>10h00 – 12h00</u> : Activités manuelles, sportives ou culturelles en groupe et encadrées par un animateur diplômé</p> <p><u>12h00 – 13h00</u> : Repas au self</p> <p><u>13h00 – 14h00</u> : Jeux libres surveillés</p> <p><u>14h00 – 16h00</u> : Activités manuelles, sportives ou culturelles en groupe et encadrées par un animateur diplômé</p> <p><u>16h00 – 16h30</u> : Goûter</p> <p><u>16h30 – 19h00</u> : Petits jeux individuels ou en groupe (jeux de société, jeux de construction, parcours de motricité) et accueil des familles</p>

- **LES PROJETS D'ANIMATION ET TEMPS FORTS DU PÔLE ENFANCE**

- Semaines thématiques

L'équipe d'animation du Pôle Enfance organise le plus régulièrement possible **des semaines à thème**. Lors des vacances, les animateurs **créent des mondes imaginaires avec des histoires, des grands jeux, des costumes, des décors, des animations** autour d'un thème défini à l'avance.

- Fête du Pôle Enfance

Tous les ans, une **journée spéciale avec un thème spécifique, un spectacle, des activités ludiques et un goûter amélioré est proposée aux enfants**. En fin de journée, les familles sont conviées pour un apéritif dînatoire autour d'un spectacle ou d'un concert.

Lors de cette journée, nous exposons les différents travaux de l'année réalisés par les enfants, qui se font une joie de les montrer et les expliquer à leurs familles.

- Les séjours

Le Pôle Enfance propose chaque année des **séjours destinés aux différentes tranches d'âges**. Ils sont adaptés au public, de par la durée, les lieux et thèmes choisis : de 1 à 4 nuits, pour 7 à 21 jeunes accompagnés par 2 à 4 animateurs.

- Les veillées

Des veillées sont proposées tous les étés avec des **thèmes divers et variés**. Elles se déroulent dans le jardin du Pôle Enfance et les enfants dorment sous tentes. Les repas et l'organisation sont gérés par les animateurs. (7 enfants pour 2 animateurs).

- **LES DISPOSITIFS MUNICIPAUX**

- « Sports Vacances »

Le dispositif « Sports Vacances » est un programme adopté par le Pôle Enfance en partenariat avec le Conseil Départemental de Gironde. Les enfants peuvent **découvrir et pratiquer des activités sportives pendant les vacances scolaires** sous forme de stages multisports, d'une durée de trois, quatre ou cinq jours consécutifs.

- Tranche d'âge concernée : **8-11** ans
- Capacité : **12** enfants
- Encadrement : **1** éducateur sportif diplômé

- « L'école multisports »

Ce projet annuel, en partenariat avec le Conseil Départemental de la Gironde, permet aux enfants de **découvrir différentes pratiques sportives une fois par semaine** sur une année complète. Il se compose de 7 cycles de 5 séances avec un fil rouge sur chaque cycle.

- Tranche d'âge concernée : **5-11** ans
- Capacité : **8** pour les enfants âgés de **5 ans** et **12** pour les enfants de **6 ans et plus**
- Encadrement : **1** éducateur sportif diplômé

- Les « NAP »

Sur la pause méridienne, la mairie d'Yvrac a fait le choix de proposer **gratuitement et quotidiennement** aux enfants le dispositif appelé **Nouvelles Activités Périscolaires**. **Tous les enfants, de la moyenne section de maternelle au CM2 en élémentaire** peuvent participer à ces temps d'animation.

Concernant la maternelle, les enfants bénéficient deux fois par semaine pendant 40 minutes d'un temps d'activités encadré par les animateurs du Pôle Enfance

Pour les élémentaires, des **animateurs vacataires intègrent chaque jour l'équipe d'animation pour proposer 3 activités différentes** durant 1 heure. Chaque animateur vacataire vient **partager sa passion avec les enfants**. Ces derniers ont ainsi accès à des activités sportives telles que le basket et les jeux d'opposition, des activités culturelles comme la musique ou encore des arts plastiques.

3) Synthèse du Projet Éducatif De Territoire (PEDT)

Le PEDT propose des orientations éducatives de qualité des activités périscolaires et une action éducative en cohérence avec le projet d'école et le service public de l'école.

Il poursuit l'objectif de mobiliser toutes les ressources d'un territoire afin de garantir la continuité éducative entre, d'une part les projets des écoles et, le cas échéant, les projets des établissements du second degré et, d'autre part, les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire. Il doit donc permettre d'organiser des activités périscolaires et extrascolaires prolongeant le service public d'éducation et en complémentarité avec lui.

Il formalise l'engagement des différents partenaires à se coordonner pour organiser des activités éducatives et assurer l'articulation de leur intervention sur l'ensemble du temps dévolu aux enfants, dans un souci de cohérence, de qualité et de continuité éducatives.

Il a vocation à prendre en compte l'offre existante lors du temps périscolaire et peut s'appuyer sur les différents dispositifs qui peuvent déjà exister sur le territoire de la commune concernée.

Le PEDT actuel s'appuie sur trois axes :

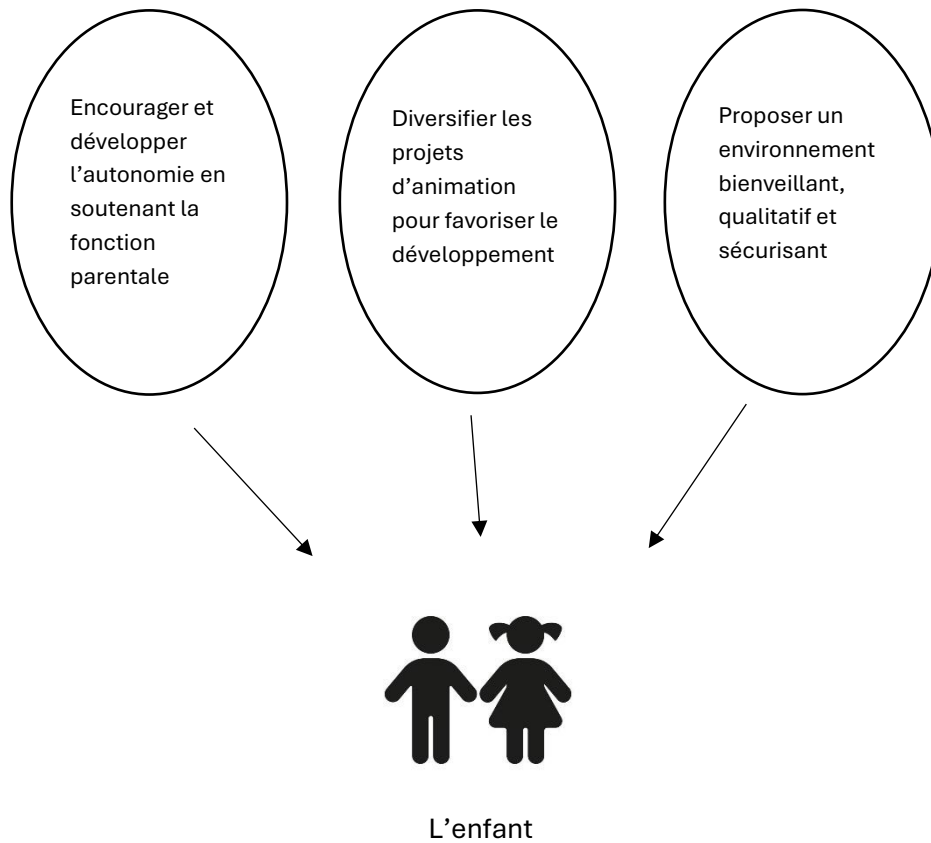
Le premier vise à **soutenir la fonction parentale et l'implication des parents pour les conforter dans ce rôle**. Les parents sont et doivent rester le maillon essentiel de l'éducation des enfants.

Le deuxième axe est dirigé vers la **diversification des projets d'animation dans le but d'enrichir un maximum les enfants et de les accompagner à devenir acteurs de leur territoire**. C'est par la multiplication des actions que nous développerons et cultiverons le plaisir et la curiosité culturelle, l'ouverture aux autres et au monde.

Afin que tout cela soit possible, il faut **développer un environnement professionnel qualitatif qui favorisera l'accompagnement individuel et inclusif de tous**. Il s'agit du troisième axe du PEDT.

4) Les objectifs pédagogiques

Le projet pédagogique du Pôle Enfance d'YVRAC s'articule autour de trois axes en lien eux-mêmes avec les axes du PEDT indiqués précédemment :



1^{er} Axe : Encourager et développer l'autonomie des enfants en soutenant la fonction parentale

Durant les 8 années où les enfants fréquentent le Pôle Enfance, l'équipe d'animation s'attache à les faire grandir, les faire évoluer et leur faire acquérir une certaine autonomie, indispensable pour leur quotidien et le passage ensuite dans le secondaire.

- **Objectif opérationnel : Amener l'enfant à être acteur de sa journée**

Moyens mis en œuvre :

Chaque matin, une **attention particulière est accordée à l'accueil des enfants et des parents** au Pôle Enfance.

Ce temps d'accueil, effectué à l'entrée du Pôle Enfance, a une **importance essentielle dans le bon déroulé de la journée de l'enfant**. De nombreux échanges avec les parents peuvent avoir lieu. Un animateur est par conséquent spécialement dédié à ce temps. Le programme de la journée de l'enfant (cantine le midi – Pôle Enfance le soir – activités culturelles ou sportives) de l'enfant est indiqué dans un classeur de liaison. Chaque classe dispose de son classeur.

En maternelle, ce classeur est **rempli par le parent qui indique et sensibilise chaque matin son enfant** quant au déroulé de sa journée.

En élémentaire en revanche, **l'enfant sera encouragé à indiquer seul sur le classeur de liaison**, sous la supervision de l'animateur présent à l'accueil et du parent, son programme de la journée.

- Objectif opérationnel : **Laisser le choix des activités**

Moyens mis en œuvre :

Les matins et soirs, plusieurs activités (sport, jeux de société, dessin, informatique) sont proposées, par les animateurs, aux enfants de maternelle et d'élémentaire. **Ils choisissent, de façon autonome, s'ils veulent participer ou non.** Les enfants ont **aussi la possibilité de jouer librement dans la salle d'activités** (Jeux de construction, dînette, puzzle etc) ou dans la cour de récréation, le tout sous la surveillance des animateurs.

Les mercredis et vacances scolaires, des programmes d'activités, conçus par les animateurs, sont envoyés par mail aux parents, affichés au Pôle Enfance et mis à disposition en version papier à l'accueil de la structure.

Des activités manuelles, sportives, grands jeux mais aussi des sorties sont proposés. Les programmes des **mercredis** sont élaborés sous forme de **projets trimestriels**, ce qui permet de donner un cadre et des repères aux enfants.

Les programmes des **vacances** sont eux confectionnés sous forme de **semaines à thèmes** (métiers, cirque, carnaval etc.) pour donner un fil rouge aux enfants. Ces activités des **mercredis** et des **vacances** se déroulent de **10h à 12h** et de **14h à 16h**.

Les enfants ayant toujours le **choix de ne pas participer aux activités proposées** (hors sorties qui restent obligatoires), ils seront alors amenés, accompagnés par les animateurs à effectuer une activité plus calme comme la lecture ou le dessin.

Sur la **pause méridienne, la mairie a fait le choix de conserver les NAP** (Nouvelles Activités Périscolaires). Cela permet chaque jour, aux enfants d'élémentaire qui le souhaitent, de **participer de façon totalement volontaire à des activités encadrées par des animateurs vacataires diplômés**. Sports, activités manuelles et artistiques ou encore chant, les enfants ont ainsi accès à un panel d'activités riche et varié.

En maternelle, pour des questions d'organisation, tous les enfants de moyenne et grande sections participent aux NAP ce qui permet à tous les enfants de ces deux sections de bénéficier d'une activité de loisirs en petit groupe, deux fois par semaine, encadrée par les animateurs du Pôle Enfance, avant le déjeuner.

- Objectif opérationnel : **Préparer, ranger et nettoyer**

Moyens mis en œuvre :

Les enfants sont **pleinement acteurs de leurs activités**. Cela passe donc par la **préparation, le rangement et le nettoyage du matériel utilisé**. Les enfants de l'élémentaire seront amenés également à nettoyer et ranger le mobilier utilisé (tables et chaises), ainsi que passer un coup de balai dans la salle.

Nous portons aussi une **attention particulière au soin que prennent les enfants avec leurs affaires personnelles** (vêtements, doudous, cartables etc.). Pour éviter la perte, les enfants de **maternelle ont des étagères dédiées à chaque classe, clairement identifiées par des couleurs en rapport avec la couleur de leur classe à l'école**.

Les enfants de **CP et CE1 ont également des étagères particulières** avec un affichage spécifique. En revanche, les enfants de **CE2 – CM1 – CM2 sont autonomes pour le rangement de leurs effets personnels**.

- Objectif opérationnel : **Favoriser la découverte du goût et l'équilibre alimentaire**

Moyens mis en œuvre :

Une place importante est accordée au temps du repas. Une attention particulière est donnée à la **qualité des plats**, qui sont **confectionnés sur place**, mais aussi à la **fraîcheur et la variété des produits servis**.

Sur le temps scolaire, les élèves de **petites sections de maternelle prennent leur repas à l'école, dans une cantine dédiée et adaptée à leur âge**. Ce choix s'explique par la volonté de **bénéficier de toute l'attention nécessaire** dont ont besoin ces enfants qui viennent tout juste de rentrer à l'école. Trois personnes accompagnent les enfants.

Les élèves de **moyenne et grande sections** de maternelle prennent leur **repas dans le réfectoire de l'école élémentaire**, dans une partie de la cantine spécialement réservée et dont le mobilier est adapté à leurs âges. Cela permet de les **familiariser avec le lieu**. Deux à trois personnes accompagnent les enfants.

Le choix est fait de servir le **repas à table pour les enfants de maternelle** avec une **incitation à découvrir les plats**. Une fois le repas terminé, **les enfants rassemblent seuls fourchettes, couteaux et cuillères** dans des bacs dédiés.

Pour les enfants d'**élémentaire, le repas est lui pris en mode self**. Ils sont donc plus **autonomes dans le choix des aliments et sur la temporalité accordée au repas**. Ils sont néanmoins incités par le personnel de cantine à **prendre le temps de bien manger et diversifier leurs plats**. Le **débarrassage se fait individuellement** avec une **sensibilisation et un tri** entre les déchets végétaux (recyclés par l'association « Les Détritivores ») et les autres types de déchets.

Les menus sont affichés chaque semaine à l'entrée de la cantine, mais aussi du Pôle Enfance afin que les parents soient avertis des plats servis aux enfants.

Des **ateliers cuisine** sont également proposés régulièrement en activités **les mercredis et les vacances** pour amener les enfants à **faire, à toucher, à expérimenter et à se familiariser avec les aliments**.

- Objectif opérationnel : **Renforcer l'accompagnement à la parentalité**

Moyens mis en œuvre :

Des temps de rencontre entre parents, entre parents et enfants mais aussi entre parents et professionnels ont vu le jour sous le nom des « rendez-vous en familles » ou « café des parents ». Ce sont des temps de discussions, d'activités partagées (sport, activités manuelles, activités culturelles etc.), lors desquels **les parents et les enfants se retrouvent pour échanger** avec la présence de professionnels extérieurs ou bien ceux qui côtoient leurs enfants aux quotidiens (animateurs, enseignants). Ces temps, passés dans un autre contexte que le cadre scolaire ou péri/extrascolaire, sont extrêmement enrichissants pour tous.

Néanmoins, **cet accompagnement à la parentalité s'effectue au quotidien**, lors d'échanges, plus ou moins informels, entre les enseignants, les animateurs et les parents.

2^{ème} Axe : Diversifier les projets d'animation pour favoriser le développement de l'enfant

Le Pôle Enfance s'attache à **divertir** et **enrichir** les enfants en proposant des **projets d'animation variés**, des **activités ludiques et adaptées**, le tout encadré par des animateurs et intervenants avec pour chacun des qualifications, des spécialités et des savoirs faire différents.

- **Objectif opérationnel : Faire découvrir des thématiques nouvelles afin d'accompagner les enfants dans une démarche d'ouverture**

Moyens mis en œuvre :

Les projets d'animation se veulent innovants et permettent aux enfants de découvrir des sujets, des animations nouvelles, encourageant ainsi leur **ouverture aux autres mais aussi au monde qui les entoure**.

- **Temps périscolaire** : les projets d'animation sont développés par trimestre par l'équipe. Ils consistent à explorer un sujet et approfondir les connaissances des enfants au travers de jeux, d'activités et de sorties.
- **Temps méridien** : les NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) sont assurées par des **animateurs vacataires, formés dans des domaines précis** (sport, arts plastiques, chant), qui font découvrir leur discipline, leur passion aux enfants au cours de cycle de quatre semaines.
- **Temps extrascolaire** : des semaines à thèmes sont proposées. Cela permet de garder un **esprit ludique et de coller notamment aux évènements du calendrier et aux saisons** (Halloween, Hiver, Carnaval, Été etc.) ou aux **évènements dits « temps forts »** comme les Jeux Olympiques ou les Coupes du Monde de sport par exemple.

- Objectif opérationnel : **Proposer des activités « hors les murs »**

Moyens mis en œuvre :

Les activités « hors les murs » et les sorties ont **un rôle essentiel dans les différents projets d'animation proposés**. Elles permettent aux enfants de **découvrir et appréhender de nouveaux lieux, rencontrer de nouveaux intervenants** mais aussi **d'apprendre et de développer les normes et les valeurs de la société** dans laquelle ils évoluent.

Par ces sorties également, **certains enfants fréquentent des lieux qu'ils ne fréquentent pas habituellement** avec leur famille, **pour des questions d'organisation ou encore des contraintes financières**. Elles jouent donc **un rôle primordial d'égalité entre tous les enfants** présents au Pôle Enfance.

Au-delà de ces activités, sont également proposés :

- **des séjours estivaux** : leurs durées et le nombre de participants sont adaptés aux différentes tranches d'âge. Un fil conducteur guide ces séjours : sport, nature, préhistoire, océan etc. A travers ces séjours, l'enfant découvre un environnement différent, sans ses parents : cela permet de vivre une séparation, d'en maîtriser l'angoisse, donc de développer une plus grande confiance en soi, d'être plus autonome et de découvrir la vie en collectivité.
- **des veillées au Pôle Enfance** : proposées pour l'ensemble des tranches d'âge (séparées), dès la moyenne section. Elles offrent l'opportunité aux enfants de passer une nuit sous tente avec une thématique (Disney, Mille et une nuits, camping etc.) et des activités en lien avec ce thème (film, découverte culinaire, grand jeu etc.).

- Objectif opérationnel : **Maintenir le lien entre les différentes tranches d'âge et les différentes générations**

Moyens mis en œuvre :

Créer du lien entre les enfants des différentes tranches d'âge nous semble important et cela pour plusieurs raisons.

Cela permet de **resserrer les liens, de développer l'entraide et la coopération et pour les plus grands, d'être des marqueurs d'exemple pour les plus petits.**

Nous proposons des **temps en commun** le matin avant l'école ou avant le début des activités ainsi qu'en fin de journée. Aussi, sur le **temps péri et extrascolaires, des jeux, des activités ou même des sorties, sont régulièrement organisés entre enfants de maternelle et élémentaire mélangés.**

Aussi, durant les vacances, quelques enfants d'élémentaire installent chaque matin le couvert pour le repas des maternelles. Cela permet de les responsabiliser avec une tâche à destination des plus petits.

Des activités peuvent également avoir lieu entre les 0-3 ans du RPE et les maternelles, ainsi qu'entre les CM2 et les adolescents du Point Jeunes (les CM2 ont la possibilité de participer à quelques activités du Point Jeunes en fin d'année scolaire ou durant les vacances d'été si les effectifs le permettent). En fin d'année, « des collégiens ambassadeurs » fréquentant le Point Jeunes viennent répondre aux questions des CM2 lors d'un temps d'échange organisé par l'école élémentaire.

Le lien entre les différentes générations est un point également primordial et des **activités sont régulièrement mises en place entre le Pôle Enfance et l'EPHAD d'Yvrac.** Ce sont de magnifiques **moments d'échanges** entre générations autour d'activités telles que des jeux de société, de la cuisine ou du jardinage.

3^{ème} Axe : Proposer un environnement bienveillant, qualitatif et sécurisant

L'environnement se doit d'être **le plus sain possible, tant au niveau humain qu'au niveau matériel**, afin de proposer une **offre de service de qualité** aux petit.es Yvracais.es et à leurs parents.

- **Objectif opérationnel : Offrir un accueil rassurant et apaisant aux enfants et aux parents**

Moyens mis en œuvre :

Il n'est parfois pas aisé pour les parents de laisser leur enfant à la garde de personnes étrangères au cercle familial ou amical. **Les animateurs se doivent donc d'être à l'écoute, disponibles et rassurants dès le moment de l'accueil.**

L'accueil du Pôle Enfance est **pensé pour que les parents disposent de toutes les informations nécessaires au bon déroulement de la journée** (programmes d'activités, menus de la cantine, informations sur une éventuelle sortie), ainsi que de la documentation sur des thématiques spécifiques (éducation, nutrition, sommeil) ou des différents prestataires avec qui nous travaillons.

- **Objectif opérationnel : Disposer d'animateurs professionnels, diplômés et formés**

Moyens mis en œuvre :

90 % des personnes évoluant au Pôle Enfance sont formées, elles ont au minimum le BAFA. Cependant, nous avons la chance et la richesse d'avoir des animateurs possédant le CAP petite enfance, des BPJEPS, ou encore un BE sportif. Deux animateurs disposent également d'une formation permettant d'exercer des fonctions de direction.

Afin de répondre au mieux aux réalités du terrain et des différentes difficultés qui peuvent parfois être rencontrées, **les animateurs assistent régulièrement à des formations**

sur divers sujets (handicap, danger des réseaux sociaux etc), afin de bénéficier d'une expertise plus poussée.

- Objectif opérationnel : **Prendre en compte les spécificités et particularités des enfants et disposer de matériel adapté à chacun**

Moyens mis en œuvre :

Bien que le Pôle Enfance soit un accueil collectif, **les animateurs se doivent de prendre en compte et de composer avec des enfants ayant un profil appelé « atypique »**. Ces enfants s'intègrent, pour la grande majorité d'entre eux, très bien dans le collectif mais doivent bénéficier d'un suivi plus spécifique, plus individualisé, à un moment de la journée (prise d'un traitement médical, hyper sensibilité au niveau alimentaire, intolérance au bruit etc). Ils sont alors pris en charge par une personne habilitée (animateur, AESH, personnel de cantine) afin de bénéficier d'un suivi le plus précis et le plus adapté possible à leurs besoins (priorité à la cantine, placement prédéfini, repas « adapté » en fonction des sensibilités etc.).

Il est donc nécessaire que les animateurs prennent en compte ces spécificités pour que l'enfant puisse être accueilli dans des conditions idéales, tant pour lui que pour ses parents.

Bien que tous les animateurs y soient sensibilisés (réunion d'information, affichage), **l'un d'entre eux est plus particulièrement chargé de la gestion et du suivi des PAI.**

Le Pôle Enfance accepte, dans la mesure du possible, que l'arrivée et/ou le départ des enfants à besoins spécifiques soient décalés afin que ces derniers puissent assister aux divers rendez-vous auxquels ils doivent se rendre.

Aussi, la structure dispose d'**installations et d'équipements adaptés, aussi bien aux enfants de maternelle qu'à ceux d'élémentaires**. Les espaces ont été réfléchis pour **répondre au mieux au développement des enfants**. Le mobilier, les jeux, les toilettes **tout est pensé pour le bien-être des enfants**.

La structure possède également un espace Snoezelen, qui favorise la détente et le bien-être. Cet espace, axé sur le multisensoriel, peut également être destiné plus particulièrement aux enfants « atypiques ».

- Objectif opérationnel : **Porter une attention particulière aux plus jeunes des deux tranches d'âges tout en respectant le rythme de tous**

Moyens mis en œuvre :

Il est essentiel de porter une attention plus particulière aux enfants de petite section ainsi qu'à ceux de CP. En effet, **ces enfants sont dans des années charnières, qui peuvent être déterminantes dans la suite de leurs parcours à l'école et dans l'acquisition des règles du Pôle Enfance.**

Ils bénéficient donc d'une attention plus particulière de la part de toutes les équipes. Par exemple au niveau des repas, les enfants de petites sections mangent dans une salle qui leur est réservée. Les CP bénéficient eux d'une attention particulière pour le portage du plateau, la découpe de la viande ou le tri des déchets alimentaire.

Il est également nécessaire de respecter le rythme de chaque enfant, dans la réalisation des activités, dans la prise des repas, de sa fatigue, etc. Chaque enfant doit pouvoir faire à son rythme, selon son développement, ses besoins.

- Objectif opérationnel : **Travailler sur la gestion des émotions des enfants**

Nous constatons, depuis quelques années, que **les enfants ont de plus en plus de mal à gérer leurs émotions.** Ils se retrouvent très vite dans **l'incapacité de gérer une situation qui les contrarie et se frustrer rapidement**, ce qui peut parfois entraîner des moments tendus voire des comportements violents de la part de certains.

Moyens mis en œuvre :

Par des petits jeux (météo des émotions, jeux de société), du sport, des intervenants (associations « mes petits pas »), des mises en situation, nous souhaitons accompagner les enfants et leur apprendre à faire face à leurs émotions et à des situations perçues comme négatives, **dans le but que chacun évolue dans un climat serein et apaisé.**

Dans ce cadre, des rencontres régulières ont lieu entre le directeur du Pôle Enfance et les directrices des écoles pour évoquer les enfants et les tensions qui ont pu avoir lieu. Cela peut déboucher sur des rendez-vous avec les parents des enfants concernés.

5) Évaluation et bilan

Les élus, le directeur et les animateurs, les chargées de coopération territoriale globale collectent les informations qui sont analysées et interprétées. Les animateurs sont sollicités en réalisant un point régulier avec la direction. Certaines de ces données peuvent faire l'objet d'une régulation d'équipe durant la période concernée. D'autres peuvent être transmises à l'organisateur « Monsieur le maire » pour étude et décision par l'intermédiaire des élus (Conseil municipaux, commissions enfance, etc.).

L'équipe d'animation est disponible et à l'écoute des enfants et des familles qui peuvent être orientées directement auprès de la direction pour certaines informations ou questionnements sur l'organisation ou le fonctionnement de la structure.

Des réunions d'équipe hebdomadaires sont organisées le mardi matin. Elles permettent entre autres, de diffuser des informations, de réguler et de travailler sur les projets ou les programmes d'animation.

Pour réaliser un bilan et amorcer l'actualisation du projet pédagogique, des temps de travail spécifiques sont programmés, généralement en septembre. A la suite de ça, une réunion sera organisée entre la direction et les élus pour définir les nouvelles orientations pour l'année à venir.